

FICHE D'INFORMATIONS PRATIQUES

HOPITAL SAINT-LOUIS

1, AVENUE CLAUDE VELLEFAUX, 75010 PARIS

STANDARD : 01 42 49 49 49 INTERNATIONAL : + 33 1 42 49 49 49

SERVICE DE BIOCHIMIE (Pr H. DE THE) - CONTACT : DR H. SOLIMAN - TEL RECEPTION : 01 42 49 93 85 / FAX : 01.42.49.92.47

SERVICE DE PATHOLOGIE (Pr A. JANIN) - CONTACT : Pr Ph. BERTHEAU - TEL SECRETARIAT : 01 42 49 45 75 / FAX: 01 42 49 45 16

Informations pratiques concernant la recherche de l'instabilité des microsatellites (MSI) dans les adénocarcinomes du colon à l'hôpital Saint-Louis

Pour quels patients :

Patients atteints de cancer colorectal ou de cancer de spectre du syndrome de Lynch II

Des informations complémentaires sont disponibles sur la fiche médicale

« Colon/Endomètre/Adénocarcinome - Phénotype MSI » de l'AP-HP.

Dans quels buts :

Identifier les patients atteints d'un cancer colorectal afin d'identifier les sujets susceptibles d'être atteints d'un syndrome de Lynch (ou syndrome HNPCC) et devant bénéficier d'une consultation d'oncogénétique.

Des informations complémentaires sont disponibles sur la fiche médicale « Colon/Endomètre/Adénocarcinome - Phénotype MSI » de l'AP-HP.

Sur quels prélèvements :

Tumeur primitive ou localisation métastatique fixée (préférentiellement formol, le liquide de Bouin est formellement exclu) et incluse en paraffine.

Le prélèvement doit comporter **plus de 20%** de cellules tumorales (par rapport au nombre total de cellules du prélèvement). Cette donnée chiffrée doit être indiquée dans la fiche de prescription pour une interprétation pertinente des résultats. Enfin, indiquer le % de la composante colloïde muqueuse.

Où adresser sa demande :

Votre demande sera traitée à l'hôpital Saint-Louis

➔ Le prélèvement sera initialement réceptionné, validé et préparé pour l'analyse moléculaire par le laboratoire d'anatomie pathologique :

Référent : Pr Ph. Bertheau philippe.bertheau@sls.aphp.fr

Laboratoire : Service d'anatomie pathologique
Hôpital Saint-Louis
1, Avenue Claude Vellefaux
75010 Paris

Réception : 01 42 49 45 75 / Fax : 01 42 49 45 16

➔ Les coupes de tissus seront ensuite adressées, par l'anatomopathologiste de la plateforme à son correspondant biologiste moléculaire, au laboratoire d'oncologie moléculaire qui réalise l'extraction de l'ADN, l'analyse moléculaire et son interprétation :

Référent : Dr Hany Soliman hany.soliman@sls.aphp.fr

Laboratoire : Service de Biochimie
Lab. d'Oncologie Moléculaire
Hôpital Saint-Louis
1, Avenue Claude Vellefaux
75010 Paris
Réception : 01 42 49 93 85 / Fax : 01 42 49 45 46

Que faut-il envoyer :

- Tumeur primitive ou localisation métastatique fixée (préférentiellement formol, le liquide de Bouin est formellement exclu) et incluse en paraffine.

→ au Service d'Anatomie Pathologique :

-le bloc tumoral le plus riche en cellules tumorales (par rapport aux cellules totales de l'échantillon).

- le compte rendu d'anatomo-pathologie correspondant au prélèvement,
- le Bon de demande d'examen (téléchargeable sur le site) dûment rempli, comportant notamment les **coordonnées complètes des correspondants** pour leur assurer une bonne transmission des résultats,
- la fiche de dédommagement pour désarchivage, le cas échéant.

→ ou au Service de Biochimie (Oncologie Moléculaire) **et exclusivement après accord avec ce service:**

- 10 coupes de 7 µm d'un fragment tumoral fixé en formol neutre et inclus en paraffine placés dans un microtube (tube cône de 1,5 mL) et *DNAse-free* et 1 coupe contiguë colorée (HES) avec indication claire de la zone tumorale.

N.B. : **Le prélèvement doit impérativement comporter plus de 20% de cellules tumorales.**

Quel est le délai de rendu de l'analyse ?

A partir de la réception du prélèvement au laboratoire de génétique, un délai maximum de **15 jours** est à prévoir. Le résultat est adressé aux correspondants qui seront mentionnés dans le Bon de demande d'examen.

En cas de situation d'urgence, la mention **URGENT** sur le Bon de demande d'examen permet de réduire le délai de rendu au maximum.

Le bloc tumoral vous sera réadressé secondairement.

Quelles techniques utilisons-nous ?

→ Au service d'anatomie pathologique :

- le bloc tumoral sera coupé et analysé en HES pour sélection de la zone la plus richement tumorale (la richesse tumorale pourra être augmentée par macrodissection).
- 10 coupes de 7 µm seront réalisées et transmises au laboratoire d'oncologie moléculaire

→ Au laboratoire d'oncologie moléculaire:

- L'extraction de l'ADN à partir des coupes tissulaires est réalisée.
- Statut **MSI**: Analyse de fragments amplifiés par PCR sur ABI 3130 (effectuée en duplicate) à l'aide des marqueurs microsatellites consensus validés BAT25, BAT25, NR21, NR22 et NR24.